

Formulaire de présentation du projet de Séminaire sur la gestion et le développement de la pêche

Nom complet du projet	Séminaire sur la gestion et le développement de la pêche		
Organisateur	Le Centre de Coopération Économique Étrangère du Ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales		
Période	Du 21 octobre 2025 au 04 novembre 2025	Langue	Français
Provenance des invités	Maroc		
Nombre de participants	30		
Conditions applicables aux participants	Limite d'âge	50 ans au maximum pour les fonctionnaires au niveau de département et 45 ans au maximum pour les chefs de service	
	Conditions d'aptitude physique Exigences	En bonne santé justifiée par un certificat de santé ou un formulaire d'examen médical délivré par un hôpital public local, sans maladies faisant l'objet d'une interdiction d'entrée en vertu des lois et règlements chinois, sans maladies chroniques graves (l'hypertension sévère, les maladies vasculaires cardio-cérébrales, le diabète, etc.), maladies mentales ou maladies infectieuses pouvant poser un risque majeur pour la santé publique, ne se trouvant pas en convalescence à la suite d'une intervention chirurgicale majeure ou et ne souffrant pas d'une maladie aiguë, ne souffrant pas d'un handicap physique sévère et n'étant pas enceinte.	
	Compétences linguistiques	Compétences en matière d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture pour répondre aux besoins du séminaire	
	Divers	Aucun participant n'est autorisé à faire venir son conjoint/sa conjointe ou des membres de sa famille pour suivre ce séminaire	
Lieu d'organisation	Pékin	Conditions météorologiques locales	5°C à 15°C
Villes à visiter	Wenchang et Haikou, province de Hainan	Conditions météorologiques locales	23°C à 29°C

Observations	1. Visa : veuillez vérifier que la validité de votre visa couvre la période allant de 5 jours précédant le début du projet à 5 jours suivant la fin du projet. 2. Préparations pour le séjour : (1) Préparez-vous en vue de l'apprentissage et du séjour selon le programme du séminaire ainsi que les conditions météorologiques locales (lieu d'organisation et villes à visiter). (2) Vous pouvez apporter quelques médicaments courants en fonction de votre propre situation physique, mais il est strictement interdit d'apporter en Chine des médicaments prohibés ou dépassant la quantité limite. (3) En cas de questions ou de besoins concernant les croyances religieuses, veuillez contacter l'organisateur à l'avance. 3. Conditions applicables aux bagages : (1) Renseignez-vous sur les règles de bagages autorisés sur les vols internationaux et les vols intérieurs de Chine, toute responsabilité liée aux frais supplémentaires de l'excédent de bagages et au vol raté causé par un différend relatif aux bagages sera à votre charge. (2) Veuillez vérifier si vous devez faire réenregistrer vos bagages lors de votre correspondance. (3) En cas de perte de bagages, veuillez la déclarer à la compagnie d'aviation dès que possible. Pour remplir le formulaire de déclaration, veuillez appeler le contact de l'organisateur pour obtenir l'adresse de livraison de vos bagages. 4. Vol raté et accueil à l'aéroport : (1) Si, en cas exceptionnel, vous n'arrivez pas à partir à l'heure prévue ou si un retard de vol survient lors de votre correspondance, veuillez en informer le contact de l'organisateur dès que possible. (2) Après l'atterrissage de votre vol et la récupération de vos bagages, veuillez patienter à la sortie des arrivées internationales (ou des arrivées nationales), où vous serez accueilli par un agent muni d'un panneau portant le nom de l'organisateur. En cas de toute anomalie, veuillez en informer le contact de l'organisateur dès que possible. 5. Annulation/modification des billets d'avion : en cas de modification de billet sans accord ou d'annulation/modification de billet pour des raisons personnelles, les frais et responsabilités qui en découlent seront à votre charge.	
Organisateur Coordonnées	Contact du projet	Monsieur Wu Ruicheng
	Téléphone de bureau	0086-10-59195425
	Portable	0086-13811579044
	Fax	0086-10-65080859
	E-mail	feccacd@163.com

À propos de
l'organisateur

Le Centre de coopération économique extérieure rattaché au ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales (Foreign Economic Cooperation Center, ci-après désigné le FECC) est un guichet de coopération économique agricole extérieure et l'un des principaux organisateurs des projets de formation d'aide à l'étranger organisés sous l'égide du ministère du Commerce. En tant que chef de file chargé de promouvoir la coopération agricole internationale, le FECC a pour mission de servir l'agriculture, les régions rurales et les paysans. Ses principales activités se déclinent en quatre volets : coopération internationale, promotion des investissements, aide au développement et recherche par cellule de réflexion. Le FECC bénéficie de conditions avantageuses telles qu'une fonction clairement définie, une compréhension précise des besoins, une riche expérience en gestion, une intégration efficace des ressources, des infrastructures bien développées et une forte compétence professionnelle. Le FECC compte actuellement 16 services composés de 92 employés, dont 26 titulaires d'un doctorat, 45 titulaires d'une maîtrise et 36 ayant un titre supérieur de catégorie B. Les domaines d'expertise comprennent : la gestion de l'économie agricole, le développement rural et régional, l'économie industrielle, l'économie politique, la finance, la comptabilité, la politique internationale, l'élevage, la géographie, la gestion des ressources humaines, ainsi que les langues anglaise et française. Dans le même temps, le FECC a créé le Centre agricole sino-allemand, le Centre de coopération agricole Lancang-Mékong et le Centre de référence pour la coordination de la coopération Sud-Sud FAO et la formation à la recherche. Le service de la formation du FECC est chargé de la coordination des bureaux régionaux centraux (bureaux de coopération Afrique, Amérique-Océanie et Eurasie) pour mettre en œuvre conjointement les tâches de formation dans le cadre de l'aide à l'étranger.

Depuis 2004, le FECC a mis en œuvre 232 projets de formation dans le cadre de l'aide à l'étranger, formant 6 993 cadres et techniciens provenant de 139 pays, territoires et organisations internationales. Afin de mieux servir la stratégie diplomatique de l'État et d'approfondir les échanges et la coopération en matière de formation dans le cadre de l'aide agricole à l'étranger, le FECC a signé le « Plan de coopération et d'édification conjointe en matière de formation et d'enseignement dans le cadre de l'aide à l'étranger » avec 13 entités dans 11 provinces, et il a signé l'accord « Point d'édification conjointe pour la pratique et le stage de la traduction » avec 3 entités dans 3 provinces afin d'intégrer les ressources de traduction et de constituer une réserve de talents de 85 professionnels de traduction anglaise, française, russe, etc. La FECC entretient une coopération à long terme avec 173 enseignants expérimentés des meilleures universités, instituts de recherche et institutions gouvernementales de Chine, et a sélectionné 408 cours pour la formation dans le cadre de l'aide à l'étranger couvrant des domaines divers : la planification des politiques agricoles, la réduction de la pauvreté et le développement des régions rurales, l'agriculture intelligente, etc. Le FECC entretient également des relations de coopération à long terme et stables avec des organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BAD). Le FECC promeut activement le

	développement en profondeur des programmes de formation dans le cadre de l'aide à l'étranger, en mettant pleinement en valeur les avantages de chaque unité en matière de technologie spécialisée, de ressources humaines, de gestion de projets et de conseil en information. Avec une riche expérience dans la gestion de projets, une compréhension précise des besoins, une équipe dirigeante expérimentée et des installations matérielles bien développées, le FECC a obtenu des résultats de formation remarquables grâce à ses efforts permanents et des évaluations exceptionnelles de la part des participants. Situé entre le quartier commercial de Lufthansa et le quartier commercial du parc de Chaoyang, le FECC est bordé par l'immeuble Landmark à l'ouest et par l'hôtel Kempinski au nord, à 20 kilomètres de l'aéroport international de Pékin, à 55 kilomètres de l'aéroport international de Pékin Daxing et à 300 mètres de la ligne 10 du métro. Le FECC a achevé en 2021 la réhabilitation et l'expansion de ses locaux, en s'équipant des appartements, des restaurants, des salles de conférence et des amphithéâtres internationaux dotés d'équipements d'interprétation simultanée multicanaux, de sonorisation et de projection, ce qui lui confère la capacité d'accueillir des conférences internationales et de répondre aux besoins de formation dans le cadre de l'aide à l'étranger. En outre, le FECC a établi des relations de coopération stables et à long terme avec plusieurs hôtels agréés pour l'accueil des étrangers de trois étoiles ou plus (l'hôtel Landmark de Pékin, l'hôtel Sichuan Wuliangye Longzhaoshu de Pékin) et la société Beijing Shou Qi Group Co., Ltd.
Introduction du projet	Ce séminaire aborde le sujet « Développement et gestion de la pêche » en tenant compte de la situation actuelle de la mise en valeur des ressources halieutiques au Maroc. Le séminaire vise à présenter les concepts de pointe et l'expérience pratique de la Chine en matière de technologie de l'aquaculture, de technologie de transformation des produits aquatiques, d'exploitation et de gestion des pêcheries à grande échelle, de protection des ressources halieutiques et de développement durable, afin d'apporter des solutions au Maroc pour optimiser son système de gestion de la pêche, améliorer sa rentabilité économique industrielle et renforcer sa compétitivité sur le marché mondial, et d'aider efficacement le développement et la gestion de la pêche marocaine en matière d'amélioration de qualité et d'efficacité. Module 1 : Enseignement thématique 1. Cours généraux : 3 sessions (Aperçu de la situation de Chine, Exposé de Xi Jinping sur le travail relatif aux « trois questions rurales : l'agriculture, les régions rurales et les paysans », Coopération agricole sino-africaine, etc.) 2. Cours spécialisés : 6 sessions (Alevinage, Technologie d'aquaculture, Technologie de pêche, Technologie de transformation des produits aquatiques, Exploitation et gestion des pêcheries à grande échelle, Protection des ressources halieutiques et développement durable) 3. Enseignement sur site : organiser une visite pour les participants dans le Parc industriel de la pêche moderne de la baie de Sanya, afin de dispenser un enseignement sur site concernant l'aquaculture en mer profonde et le développement durable de la pêche, et

d'approfondir l'apprentissage par enseignement pratique.

Module 2 : Visites et observations culturelles

Activités à Pékin :

Organiser des visites pour les participants à la Grande Muraille et à d'autres sites célèbres de la Chine pour leur permettre de découvrir l'histoire et la culture chinoises ; de plus, les participants visiteront la Salle d'exposition nationale de l'agriculture (Musée de l'agriculture de Chine) pour explorer l'histoire et la culture agricoles ainsi que pour apprécier le charme de la culture agraire.

Activités dans d'autres villes et provinces :

Organiser des déplacements dans les villes de Sanya et Haikou (province de Hainan) où les participants visiteront des fermes aquacoles en eau douce et en eau de mer, des usines d'élevage et d'autres lieux intéressants. Cela leur permettra d'acquérir une compréhension globale des technologies et des filières liées à la pêche, tout en tenant compte des aspects de la création des fermes aquacoles et du contrôle de l'environnement. Mener des échanges techniques et des discussions économiques et commerciales avec les institutions agricoles et les entreprises concernées.

Module 3 : Échanges et discussions

Communication par les participants des rapports sur la situation du développement de l'agriculture et de la pêche dans leur pays ; échanges et discussions sur les conseils de politique pour le développement de la pêche dans leur pays ; partage des expériences d'apprentissage et organisation d'un compte-rendu pédagogique.

Documents à préparer par les participants :

Afin de faciliter leur communication avec les experts chinois et les participants provenant d'autres pays, les participants sont invités à préparer les documents suivants portant sur le sujet abordé par ce séminaire, par exemple : (1) Présentation de leur spécialité et leur employeur ; (2) Rapports sur la situation du développement de l'agriculture et de la pêche dans leur pays ; (3) Bases et perspectives de la coopération internationale avec la Chine dans les domaines agricoles et de la pêche.